

Droit de réponse Crédit Agricole au rapport d'Oxfam / Amis de la Terre sur le chiffrage de son empreinte carbone

Crédit Agricole conteste le chiffrage de l'empreinte carbone publiée par Oxfam et les Amis de la Terre. Ce calcul résulte d'une méthode comportant de nombreuses limites et incohérences (mentionnées par les auteurs de la méthode eux-mêmes) et qui nous semble scientifiquement non fondée.

Conscient de l'importance de l'enjeu que représente l'empreinte carbone pour les acteurs financiers, Crédit Agricole a mis en œuvre dès 2011 une approche de quantification de cet enjeu avec l'aide d'une chaire de recherche universitaire multidisciplinaire associant l'université de Paris IX et l'Ecole Polytechnique. Cette approche scientifique est totalement conforme aux préconisations du Guide sectoriel sur la quantification des émissions de GES pour le secteur financier publié par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), l'Association Bilan Carbone (ABC) et l'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE).

Réalisé en 2014 avec la participation d'une vingtaine d'institutions financières, d'ONG et d'experts, le Guide sectoriel pour le secteur financier recommande aux banques de financement et d'investissement et aux banques universelles de recourir à une approche macroéconomique (méthodologies dites top-down), seule à même de garantir l'additivité des résultats et ainsi l'exactitude de l'ordre de grandeur calculé.

C'est cette approche qui est déployée par Crédit Agricole au travers de la méthode P9XCA et sur laquelle le Groupe a régulièrement communiqué dans le passé dans un souci de transparence. Il est à noter que, développée dans le cadre d'un projet de recherche universitaire, cette méthode est open source. L'ensemble des hypothèses et conventions ont été publiés.

La mise en œuvre de P9XCA sur les encours de financements et investissement du Groupe Crédit Agricole aboutit à une quantification de l'enjeu carbone de l'ordre de 120 millions de tonnes de GES en 2018.

L'ordre de grandeur ainsi calculé est cohérent avec la part de marché du Groupe dans le financement de l'économie, ce qui n'est pas le cas du chiffrage de 585 millions de tonnes avancé par le rapport d'Oxfam et des Amis de la Terre. Un tel niveau correspondrait en effet à un poids de Crédit Agricole largement supérieur à celui de l'économie française !

Il nous paraît important de souligner à ce sujet que la méthodologie utilisée par Crédit Agricole fait correspondre, par construction, la somme des empreintes carbone de l'ensemble des institutions financières mondiales à 100% des émissions mondiales alors que la méthodologie utilisée par l'étude d'Oxfam et des Amis de la Terre n'est pas limitée par les émissions réellement constatées. Par des comptages multiples entre acteurs, secteurs et produits financiers, la méthode utilisée par Oxfam et les Amis de la Terre attribue aux acteurs financiers plusieurs fois les mêmes émissions de GES. Ce comptage multiple nous semble être de l'ordre de 4 à 5 fois les émissions mondiales avec le biais constaté sur le chiffrage avancé pour Crédit Agricole par le rapport.

Ce problème n'est pas que sémantique. Crédit Agricole n'a pas initié ces travaux de quantification à des seules fins de reporting (compter pour compter aurait peu d'intérêt même si les biais de calculs étaient suffisamment maîtrisés et constants pour permettre la comparaison entre acteurs, ce qui ne nous paraît pas être le cas). Crédit Agricole a mis en œuvre son approche afin de disposer d'une cartographie pertinente de l'enjeu carbone de son activité, ce qui nécessite de garantir l'exactitude de l'ordre de grandeur.

C'est notamment sur la base de cette cartographie que des politiques sectorielles RSE ont été priorisées, que des travaux d'appréciation de la matérialité des risques climatiques à partir de scénarios ont été menés et qu'un premier indice de risque de transition des grandes entreprises a pu être calculé. Ces divers travaux ont préparé l'adoption en 2019 d'une nouvelle stratégie climat ambitieuse qui s'accompagne de nouveaux développements des outils méthodologiques et notamment l'appréciation de la transition énergétique de nos clients.